



NAO 2025 : les résultats

La direction a réuni les organisations syndicales ce 9 janvier 2025 pour la seconde et dernière réunion de négociations annuelles obligatoires (NAO). Sa proposition finale, sur laquelle nous devions nous positionner, était la suivante :

	Indiciaires	Forfaitaires
Augmentation collective	+0,95%	-
Ancienneté	+0,38%	-
Revalorisation prime panier	+0,03%	-
Sous total mesures collectives	+1,36%	+0,00%
Mesure catégorielle et individuelles (convention collective & accord d'entreprise)	+0,45%	-
Mesures individuelles	-	+1,50%
Total par catégorie	+1,81%	+1,50%
Proposition globale	+1,65%	

Il nous a été expliqué que le montant de **l'enveloppe globale de 1,65%,** imposée par nos actionnaires, n'était pas négociable ... **Pour la Cfdt, cette enveloppe n'est pas satisfaisante** au regard :

- des excellents résultats économiques de l'entreprise,
- de la tendance générale des NAO 2025 en France qui se situe autour de 3%,
- de la perte de pouvoir d'achat des salariés de sanef ces dernières années.

Comment les salariés de Sanef doivent-ils interpréter un accord bien en dessous de la moyenne dans une société qui verse plus de 700 millions d'euros à ses actionnaires ?

Pourquoi la Cfdt n'a pas signé les NAO 2025

Après les vœux de notre direction du 07 janvier, félicitant les équipes pour l'année exceptionnelle en faisant « carton plein » en 2024, c'est la **douche froide pour les forfaitaires** (qui représentent plus du tiers des salariés).

En effet, force est de constater que les principales revendications de la Cfdt les concernant n'ont pas été entendues, alors qu'elles ne dépendent pas de nos actionnaires, mais bien de la politique interne Sanef :

- Une augmentation générale et significative pour l'ensemble des salariés,
- Une égalité de traitement entre indiciaires et forfaitaires,
- Le maintien des mesures individuelles pour les indiciaires.



La Cfdt, au-delà de l'ENVELOPPE GLOBALE JUGÉE INSUFFISANTE, ne peut cautionner la POLITIQUE DISCRIMINATOIRE de Sanef vis-à-vis de ses forfaitaires depuis plusieurs années et n'approuve pas les NAO 2025.

D'accord, pas d'accord : N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus Cfdt pour donner votre avis!